

EDITORIAL

A. JEANJEAN

Drôle d'époque au pays de Pascal et des « *Lumières* » ! Après les polémiques houleuses autour des textes sur le négationnisme, sur l'esclavage, sur les « *aspects positifs de la présence française outre-mer* », et tout récemment sur le « *génocide* » des Arméniens en 1915, ne voilà-t-il pas maintenant que les parlementaires envisageraient d'écrire l'histoire, au risque de relancer la mèche de la repentance.

« *Ce n'est pas à la Loi d'écrire l'Histoire, mais aux historiens* » J. Chirac (9.12.2005). Qu'ils utilisent l'histoire, bien évidemment, mais qu'ils installent l'idée d'une histoire officielle, c'est inconcevable. D'ailleurs beaucoup d'entre eux en sont incapables : il a fallu un film, « *Indigènes* », pour qu'ils prennent conscience que les anciens combattants issus des ex colonies, lors des deux dernières guerres mondiales, ont été traités de façon injuste et scandaleuse. Nous nous dirigerions tout droit vers une

histoire officielle, une histoire d'Etat, hors de laquelle tout ne serait que déviationnisme, rappelant le bon temps des pays totalitaristes. Enfin, ce serait une atteinte à la liberté d'expression. Un fait historique peut être appréhendé différemment par diverses personnes et la confrontation de plusieurs points de vue ne peut qu'enrichir le débat et concourir à la vérité historique. Bien entendu, il est inadmissible de tolérer la mauvaise foi de certains qui refusent l'évidence la plus éclatante.

L'histoire est une science qui procède de méthodes, qui doute, pour enfin établir une certitude qui peut être, même, remise en cause. Pour reprendre la célèbre boutade, je dirais que c'est une chose trop sérieuse pour qu'on la confie aux politiques.

Il y a cent ans, Sommières était victime de deux évènements dramatiques qui devaient laisser des traces pendant de nombreuses années : la crise viticole de 1907 et les inondations des 26 et 27 septembre. La surproduction, la concurrence des vins d'Algérie, la spéculation, avaient provoqué une grave crise de mévente du vin, causant l'endettement et la faillite des petits producteurs obligés de vendre leurs terres à des prix de plus en plus bas. De nombreux ouvriers agricoles étaient renvoyés, l'artisanat et le commerce sombraient dans un marasme inquiétant. On comprend alors la révolte des vignerons du Midi entraînés par M. Albert. Force est de constater que de nos jours, la viticulture traverse à nouveau une crise qui met à mal les finances et l'avenir de nombreux jeunes producteurs. Espérons qu'il ne faudra pas en arriver à des actions extrêmes pour sauver une viticulture qui fait de gros efforts sur la qualité. Mais la concurrence étrangère est rude.

Cette même année, Vidourle débordait causant des pertes mobilières s'élevant à 3 200 000 €, des pertes immobilières à 160 000 €, sans compter les dégâts sur les toitures, les passes, les digues, les chemins ruraux et vicinaux, la surface inondée étant

de 85 ha. Depuis, malgré des aménagements, notre terrible fleuve est sorti plusieurs fois de son lit et les traces de la « *Vidourlade* » de 2002 sont encore visibles.

Le Syndicat du Vidourle, la mairie, les particuliers réalisent d'importants travaux de restauration et de prévention ; seront-ils suffisants en cas d'une nouvelle catastrophe ?

Les propriétaires du moulin de Gravevesse ont accepté les propositions de l'Etat : l'ensemble deviendra patrimoine communal et sera mis hors d'air et hors d'eau, la partie moderne sera rasée, seule subsistera la partie ancienne. A cet effet des subventions sont en cours de demande, mais qu'adviendra-t-il du moulin ?

En ville, plusieurs chantiers importants sont actuellement en cours de réalisation : restauration de la place des « *Canons* », mise en sécurité du rempart boulevard E. François, travaux sur le pont romain. En effet, l'Etat propriétaire de l'ouvrage doit le transférer « *en bon état* » au Conseil Général. L'étanchéité est totalement reprise, le revêtement refait ; en outre, M. le Maire a souhaité qu'à cette occasion la fonctionnalité soit revue, essentiellement en ce qui concerne la sécurité des piétons. En 2007, le temple protestant sera mis hors d'eau et en sécurité afin de permettre à nouveau la tenue des cultes. Enfin, un jardin d'inspiration médiévale sera cultivé autour du château. D'autres projets sont dans les cartons ; reste à trouver les financements. Tous ces efforts sont récompensés, car la municipalité a reçu au mois d'octobre dernier le prix départemental du « *Ruban du Patrimoine* » attribué par la Fédération Française du Bâtiment pour la restauration des Portes Narbonne et du Bourguet.

Nous ne pouvons que nous réjouir de telles initiatives. Sommières, ville au riche passé historique, au patrimoine remarquable, est tenue au devoir de mémoire ; mais elle ne peut qu'en retirer, en retour, une importante activité touristique et

commerciale.

De son côté et dans la mesure de ses possibilités, publications, interventions chez les scolaires, cours d'histoire régionale aux retraités, réponses à un abondant courrier dû au site Internet, conférences, l'association Sommières et son Histoire essaie de faire prendre conscience aux sommiérois du magnifique outil qu'ils ont entre les mains et surtout de promouvoir la ville, en complémentarité avec l'Office de Tourisme et la Municipalité.

Espérons que ce quinzième Bulletin apportera sa contribution, même modeste, dans la réalisation des ambitions que nous nourrissons.